

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	50
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Janvier 1882.

LA CRISE MINISTÉRIELLE.

Hier matin (dimanche), la crise ministé-
rielle n'était pas encore résolue, mais les
listes abondaient, ce qui prouve que l'enfan-
tement a été pénible.

On donne la liste suivante :

Affaires étrangères : M. de Freycinet.
Finances : M. Léon Say accepte aux con-
ditions suivantes : ni rachat des chemins de
fer, ni conversion de la rente, ni prêt aux
agents de change.

Intérieur : M. Develle ou M. Fallières ; la
direction des cultes revient à l'intérieur.

Instruction publique : M. Ferry.

Justice : M. Goblet tient la corde ; vien-
nent ensuite MM. Varambon et Humbert.

Travaux publics : MM. Varroy ou Sadi-
Carnot.

Agriculture et commerce : M. Tirard qui
a exigé le rétablissement intégral de son an-
cien ministère.

Guerre : le général Billot ou le général
Lewal.

Marine : l'amiral Cloué.

Postes : M. Cochery.

On parle d'un poste élevé, à l'extérieur,
pour M. Andrieux. Il paraît que M. Gam-
betta a déclaré à M. de Freycinet qu'il ne
supporterait pas l'entrée du rapporteur des
33 dans le cabinet.

Certains autres désignent l'amiral Peyron
pour la marine, et M. Goblet pour l'inté-
rieur.

Une seule chose est certaine, c'est que
M. de Freycinet a accepté en principe la mis-
sion de former le nouveau ministère et qu'il
a fait des ouvertures à MM. Ferry, Léon Say
et autres membres de l'ancien cabinet.

M. Léon Say a subordonné positivement
son concours à certain programme finan-
cier dont les termes principaux seraient :

pas de rachat des chemins de fer, pas de
conversion de la rente.

On s'attend à ce que l'*Officiel* d'aujourd'hui
publie la liste du nouveau mi-
nistère. Celui-ci serait en effet entièrement
composé depuis avant-hier soir. Les nou-
veaux ministres devaient, dit-on, se rendre
hier à l'Élysée, où le président du conseil
les aurait présentés à M. Grévy.

A ce sujet, il courait hier matin un bruit
singulier. On disait que, pour faciliter l'en-
trée de M. Ferry dans le cabinet, et pour
éviter tout motif de susceptibilité, M. de
Freycinet ne serait pas président du conseil
des ministres ; ce serait à M. Léon Say que
serait dévolue cette faveur.

De cette façon, M. Ferry, qui a été chef
du cabinet, n'aurait pas une situation
amoindrie vis-à-vis de M. de Freycinet qui
a été, lui aussi, président du conseil des
ministres.

En ce cas, M. Jules Ferry prendrait le
portefeuille de l'intérieur et abandonnerait
l'instruction publique à M. Chalamet, ex-
sous-secrétaire d'État sous M. P. Bert.

LA DISSOLUTION A COURTE ÉCHÉANCE.

La chute de M. Gambetta simplifie-t-elle
la situation ?

Non ; elle l'embrouille.

Ce cabinet était la dernière carte de la
majorité républicaine du 21 août 1881, qui
se confond absolument avec la majorité du
17 octobre 1877.

Depuis le départ des hommes du 16 mai,
on a essayé de toutes les combinaisons ima-
ginables.

On a mélangé le centre gauche avec l'uni-
on et la gauche républicaines dans les
proportions les plus diverses.

Aucun de ces plats n'a pu être adopté
pour l'ordinaire républicain.

En appelant au pouvoir M. Gambetta, le
Président de la République avait le droit de
croire que ce choix correspondait à l'idéal de
la majorité.

C'était encore une illusion après d'autres
illusions.

Un autre ministère va se former.

Avec quels éléments ?

On y va mettre des hommes qui ont déjà
été renversés et qui n'auront pas plus de
crédit demain qu'ils n'en avaient hier.

Quel est donc le résultat de l'événement
du 26 janvier ?

C'est qu'il n'y a pas, dans la Chambre, une
majorité de gouvernement ;

C'est qu'avec le Parlement actuel, il n'y a
pas de cabinet qui soit capable de durer au-
delà de quelques semaines.

Donc, pour essayer de dégager la France
de cette situation sans issue, il n'y a qu'un
moyen, un seul, qui est précisément celui
qu'on reprochait à M. Gambetta de vouloir
employer : la dissolution de la Chambre des
députés à courte échéance.

En tirant sur M. Gambetta, la Chambre
s'est blessée à mort.

Maintenant, dirons-nous que la dissolu-
tion, si fatale qu'elle soit, donnera un résul-
tat pratique ?

Nous n'y croyons pas.

Pour nous, la moralité de cette dernière
aventure est que les républicains sont aussi
ingouvernables qu'incapables de gouverner.

voir être également très-nombreuses. M.
Campanon refuse formellement, paraît-il, de
faire partie du nouveau cabinet.

M. Gambetta, rappelant les services ren-
dus par lui à la République, s'est écrié dans
un beau mouvement : « J'ai combattu mes
honorables et sympathiques collègues de ce
côté de la Chambre (il montrait la droite).
Ce n'était ni contre leurs personnes, ni con-
tre leurs doctrines que je luttai. Je leur ai
fait échec parce que je croyais alors qu'ils
constituaient un grave péril pour les aspira-
tions modernes de l'opinion. »

De cette déclaration, certains politiques
ont tiré cette conclusion : M. Gambetta n'é-
tant plus sûr aujourd'hui que l'opinion pu-
blique est en hostilité formelle avec l'opi-
nion royaliste, il ne faut qu'un incident
pour que le nouveau saint Paul, l'ardent
démocrate, trouve soudain son chemin de
Damas. C'est aller bien vite en besogne,
quoiqu'après tout nous aurions connu des
révolutionnaires revenus d'aussi loin.

Jusqu'au CHARIVARI!

Sous ce titre : le *Cauchemar*, on lisait dans
le dernier numéro du *Charivari* :

Deux heures du matin.

M. Gambetta, après une soirée laborieuse,
s'est mis au lit comme un simple mortel.
L'esprit en proie à une invincible perplexité,
fatigué de tenir tête aux raisons de toutes
sortes qui s'escriment dans son for intérieur,
il n'a pas tardé à s'endormir.

Mais son sommeil n'a rien du calme qui
distingue le sommeil du juste.

A chaque instant, il agite les lèvres, pro-
fère des mots entrecoupés, se dresse même
sur son séant, puis, après quelques vagues
paroles accompagnées de gestes incompré-
hensibles, laisse tomber sa tête sur l'oreiller,
pour recommencer bientôt.

Evidemment, il est en puissance de rêve.

Ce qu'il voit, on peut se le figurer.

Tout d'abord, c'est la France elle-même

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XVIII

RESTITUTION ANONYME.

(Suite.)

Le notaire de la famille d'Avranport, le fils du
vieux marquis, se mesuraient.

Ce dernier avait, dans l'honnêteté de l'autre, une
confiance assez grande pour se fier entièrement à
sa discrétion. L'autre se souvenait des relations
héritières des sires d'Avranport avec les Baillif,
dont l'étude s'était transmise de génération en
génération, sans la moindre tache.

Honneur et probité, loyauté, stricte méthode,
scrupules méticuleux, telle était la tradition.

— Vivant ! dit encore le notaire comme pour
protester.

— Je suis ici au confessionnal.

— Pour la discrétion seulement.

— Je ne demande d'absolution à personne, dit
Jules avec hauteur.

— Monsieur, répondit le notaire avec un accent
glacial, j'écoute ce qu'il vous plaît de me dire.

— Quand je fis l'aumône à la fillette en guenil-
les, ce fut par un mouvement de commisération
irréfléchi. Je ne voyais en elle qu'une vagabonde
peu digne de pitié. Mais, lorsqu'en me remerciant,
elle se prit à rire, l'expression de ses traits, le son
de sa voix me frappèrent. Au bout d'un instant, je
revis sur mes pas.

— Je connais ces détails. Votre seconde aumône,
faite très-sciemment, a été l'origine du change-
ment de destinée de Mariette, née Marie d'Avran-
port, votre sœur.

La fermeté du notaire l'emporta sur la raideur
du vieux gentilhomme.

— Changement heureux, mais insuffisant par ma
très-grande faute. J'ai été cruellement coupable ;
je réparerai mes torts, autant que possible.

Le notaire regardait fixement, comme un juge
d'instruction criminelle. Il avait, dans ses cartons,
un exemplaire du testament du marquis.

— Autant que possible, monsieur, qu'entendez-
vous par ces mots ?

— Hélas ! Je ne rendrai pas à cette pauvre créa-
ture les années de jeunesse qu'elle vient de passer
dans la condition de servante ; je ne lui rendrai
pas le temps qu'il eût fallu consacrer à lui faire
donner une éducation en rapport avec sa naissance.

— Rien de plus vrai, fort malheureusement !

— Elle n'est plus grossière, mal apprise, re-
poussante, comme il y a onze ans, quand elle se

trouva sur ma route.

— Parce que des gens de bien l'y relevant demi-
morte, la recueillirent, monsieur, la soignèrent et
surent profiter de ses heureuses dispositions natu-
relles pour faire d'elle une sage et honnête fille.

— Ignorant jusqu'à la langue française, incapa-
ble de reprendre son rang ; c'est pourquoi je ne
saurais non plus lui rendre une famille où elle souf-
frirait et qu'elle ferait souffrir.

— Les préjugés implacables ! fit le notaire.

Et, sur ces mots, il alla droit au carton contenant
le testament du marquis, la dernière des pièces
classées dans le dossier des d'Avranport, car, de-
puis le second mariage de son père, Jules n'avait
eu aucune relation avec l'étude Baillif.

Bien que le passé fût également connu par les
deux interlocuteurs, il fallut bien en reparler.

Irrité de l'impertinente opposition faite par son
fils à l'union qu'il projetait, le marquis fut d'autant
plus sévère que les principales familles du pays le
blâmaient en approuvant assez haut une brouille de
plus en plus envenimée.

Les beaux parents de Jules d'Avranport, gens
très-considérables dans le pays, jetaient la pierre
au vieillard, capté, disaient-ils, par une intrigue.

Le marquis, sur cela, fit signifier à Jules qu'il le
déposait à jamais et le déclarait déchu du titre
héritaire de la famille, se réservant de transpor-
ter ce titre à son premier fils du second lit, ou, à

défaut de fils, à la première des filles.

Cette interdiction provoqua la risée de toute la
gentilhommerie des environs, d'autant plus que la
naissance d'enfants du second lit paraissait de tous
points invraisemblable.

Mais une petite fille vint au monde, au grand
désappointement des rieurs. Elle atteignit l'âge de
quatre ans, gracieuse, mignonne, adorée par son
vieux père qui l'appelait malicieusement *marquise*,
idole de sa mère, de sa mère mille fois trop heu-
reuse.

Orpheline, sans fortune, sans avenir, et presque
sans asile quand elle sortit du couvent, cette aimable
personne était châtelaine, chérie et choyée par
le meilleur des hommes, mère d'une ravissante
enfant.

Les plus choquantes disproportions disparais-
sent devant le bonheur. Le marquis, à qui pesait la
solitude, avait retrouvé un intérieur, une joie de
tous les instants ; il en rajeunissait. Sa jeune femme
avait craint la détresse, elle était dans la plus
grande aisance, et entourée de soins affectueux.
Dans son ciel, plus de nuages.

Un effroyable orage approchait cependant.

Un jour que l'on attendait nombreuse compagnie,
on avait pour la circonstance costumé la petite
fillette en marquise Pompadour ; on l'avait habillée
de satin, poudrée, couverte de bijoux de prix, jeu
charmant !...

qui lui est apparue, l'œil sévère, le reproche aux lèvres.

— Allons, monsieur Gambetta, c'est assez dormir. Est-ce que je dors, moi ? Est-ce que vous me faites ce loisir ? Vous avez voulu le pouvoir et, pour y arriver, vous m'avez promis monts et merveilles. Je devais avoir des réformes à bouche que veux-tu, des institutions idéales, des fonctionnaires modèles, des finances à rendre l'Europe jalouse, une tranquillité à tout épreuve... Au lieu de tout cela, je n'ai devant moi, sous d'autres titres, que tout ce qui me fait prendre l'Empire en haine. Malade et mal traitée, j'ai voulu prendre un autre médecin. Autre médecin, même régime ; les doses diffèrent, mais les médicaments sont les mêmes.

— Ce n'est pas ma faute, essaie de protester le docteur Gambetta. C'est la Chambre...

— Si vous ne l'aviez pas poussée à bout, elle ne vous aurait pas montré les dents.

— Je la ferai revenir.

— Oui, va-t'en voir s'ils viennent, Jean !.. Enfin, vous m'avez mise dans le pétrin. J'y suis, je ne veux pas y rester. Ainsi, tâchez de m'en sortir, et plus vite que ça ! Ou... suffit ! je m'entends.

Cette menace réveille le dormeur qui, après avoir constaté que ce n'est qu'un rêve, reprend le somme interrompu.

Au bout d'un instant, nouvelle apparition.

Cette fois, c'est un guerrier bardé de fer. Il s'avance lentement vers le lit, en faisant sonner son armure.

— Qui es-tu ? s'écrie le président du Conseil, effrayé par cet appareil belliqueux.

— Tu ne me reconnais pas ?

— Non. Pourtant, il me semble l'avoir vu quelque part. Ah ! oui, à l'Opéra. Tu es le père d'Hamlet.

— Regarde-moi bien, dit le fantôme en se rapprochant encore.

— Ciel ! Mac-Mahon !

— Moi-même, mon bon.

— Que me voulez-vous, maréchal ?

— Vous ne le devinez pas ?

— Non.

— C'est que vous avez la mémoire courte. Rappelez-vous cette jolie formule que vous me lancâtes dans les jambes à l'époque du 46 Mai.

— Ah ! oui, le dilemme... Se soumettre ou se démettre.

— Parfaitement. La plaisanterie vous a paru bonne, avouez-le ?

— Sans doute, mais...

— Moi, je l'ai trouvée mauvaise. Mais, si amère qu'elle fût, il m'a bien fallu avaler cette pilule, que vous n'aviez même pas eu la gentillesse de dorer.

— On ne pense pas à tout.

— A qui le dites-vous ! Eh bien, je vous la rapporte, cette pilule par vous formulée. Et comme je n'ai pas à craindre les quatre mois de prison qui vous furent adjugés alors pour exercice illégal de la médecine sur ma personne présidentielle, je vais vous l'administrer moi-même.

Le fantôme pique la pilule au bout de son épée et l'introduit délicatement dans la bouche de M. Gambetta.

Jeu charmant, horriblement interrompu.

Frappée d'un mal soudain, la jeune belle-mère de Jules ne jeta qu'un cri, tomba à la renverse, et, comme foudroyée, succomba.

Il y eut dans le château un moment de confusion inexplicable. Toutes les portes étaient ouvertes. L'enfant sortit ; elle ne reparut jamais.

Sur de vagues indices, on la crut morte aussi. L'on disait qu'elle était tombée à la rivière ; du reste, il ne fut fait que peu de recherches, car le marquis, frappé dans toutes ses affections, perdit complètement l'usage de ses facultés intellectuelles.

Des bruits infâmes coururent bientôt.

Jules exigea l'intervention de la justice. Il fut scientifiquement prouvé que la jeune marquise était morte d'un anévrisme. Quant à l'enfant, des paysans attestèrent que des mendiants l'avaient vue se noyer.

Les nombreux alliés, parents et amis de Jules d'Avranport, après avoir protesté contre des calomnies désormais réfutées, dirent que les deux catastrophes, loin d'être un malheur, n'étaient qu'une réparation providentielle des sottises du vieux marquis et de son injustice envers son fils.

L'infortuné vieillard, tombé en enfance, après avoir vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, mourut, et sans que le décès de son enfant du second lit eût été constaté, Jules d'Avranport entra immédiatement en jouissance de toute la fortune.

— Pouvait-il faire celui-ci en se réveillant et en crachant comme s'il avait ingurgité quelque chose d'horriblement parfumé.

Nouveau somme. Nouvelle apparition. Députés et sénateurs ont envahi la chambre du président martyr. Ils commencent par danser la farandole en chantant sur un air connu :

Où toi d'la, Gambetta,
Ah ! ah ! ah !
Ton scrutin, Nicolas,
Ah ! ah ! ah !
N'y compt' pas, l'auras pas,
Ah ! ah ! ah !
Où toi d'la, Gambetta,
Ah ! ah ! ah !

Quelques-uns des danseurs se détachent. Ils défilent devant le lit, en brandissant des portefeuilles dont ils frappent le visage du dormeur. Puis, de nouveau réunis, tous forment autour du lit un cercle fantastique qui se resserre peu à peu et va étouffer la victime, quand soudain retentit un cri formidable qui fait se dissiper en un clin d'œil toute la bande parlementaire.

— Gambetta, qu'as-tu fait du programme de Belleville ? crient des milliers de voix.

Au même instant, comme la statue du Commandeur, surgit du milieu de la Chambre le sceptre de M. Clémenceau.

— Don Juan-Gambetta, dit le député de Montmartre, l'endurcissement au gouvernement personnel traîne une fin funeste, et les grâces du peuple que l'on renvoie ouvrent un chemin à son courroux. Allons, descends au fond de nos réparations !

Il prend la main de Gambetta, l'entraîne et s'abîme sous terre avec lui.

Le jour même a peine à mettre fin à ce cauchemar, car, en entrant chez le président du conseil, on l'entend murmurer :

— Belleville... Le programme... Fini pour toujours !...

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 janvier.
Le marché est plus fermé, le courage revient aux spéculateurs, les carnets s'ouvrent enfin pour recevoir des ordres, mais en général toutes les opérations ont trait à la liquidation prochaine.

Les rentes s'établissent en hausse dès le début : le 3 0/0 à 113.90 et 114.15 ; l'amortissable, 82.10 et 82.60 ; le 3 0/0, 82.25 et 82.72.

Les actions du Crédit Foncier sont l'objet d'un marché très-actif au comptant, l'épargne doit donc se porter sur cette bonne valeur.

Le Crédit Général Français est assez faible à 725. On demande les bons de l'Assurance Financière à 345 ; les polices de capitalisation sont un refuge excellent pour les petits capitaux.

Bon courant d'affaires sur le Crédit Lyonnais ; cette institution a devant elle un avenir d'autant plus brillant qu'elle n'était nullement engagée dans la tourmente ; on inscrit 805.

On cote 690 sur la Banque Romaine ; 645 sur la Banque du Mexique, et 695 sur la Société Nouvelle.

Tenue en hausse de la Société Française Financière à 1,040.

Les actions Alais au Rhône sont fermes par suite de bonnes demandes du comptant.

Quelques affaires se font sur la Compagnie d'Exploitation des Minerais de Rio-Tinto.

Les gagnants de la Loterie franco-algérienne.

A peine était-il tiré que déjà le numéro

gagnant le gros lot de 500,000 fr. de la loterie franco-algérienne était signalé comme se trouvant à la fois entre les mains d'une demi-douzaine de personnes. Chaque journal avait son gagnant ; d'après l'un, c'est M. Thomassain, ouvrier ébéniste à Paris, 33, rue de Lille ; d'après un autre, M^{me} Antoinette Muckensturm, à Matzenhausen, en Alsace ; d'après un troisième, MM. Ledoux et de Gaugendries, à Bois-Colombes. Ce dernier a même reçu la visite d'un reporter auquel il a révélé qu'il est en butte aux mystifications répétées d'un ennemi qu'il n'a pu encore découvrir.

Le véritable gagnant s'est fait connaître lui-même par la dépêche suivante arrivée dès jeudi soir au comité de la loterie :

Marseille, 26 janvier, 4 h. 50.
Billet n° 2.036.522 est Ménagère Marseillaise.
Instruction par télégraphe.

MATHEON, 97, rue d'Aubagne.

Une dépêche adressée de Marseille à l'agence Havas confirme la nouvelle. Cette Ménagère Marseillaise serait une association de dix ouvriers de la Société méridionale pour la fabrication des corps gras alimentaires, qui avaient pris en commun un certain nombre de billets. Leur voilà une petite fortune à chacun.

Deux heures après la réception de ce premier télégramme, en arrivait un autre annonçant le gagnant du gros lot de 50,000 fr. Le Midi est favorisé par la fortune. Cette dépêche venait de Nîmes.

Nîmes, 26, 8 h. 45.
Réponse payée, confirmez numéro 4,667,096 gagnant lot 50,000 francs. — LANGR, Eugène.

M. Lange est boulanger à Nîmes.

Le premier lot gagnant qui s'est présenté au comité, 43, rue Grange-Batelière, est un brave ouvrier alsacien, nommé Binder, parqueteur, 24, rue Poncelet, qui s'est présenté avec le n° 3,263,505 qui a gagné un des dix lots de 10,000 fr. Une dizaine de personnes se sont présentées ensuite avec des billets gagnant, soit 500, soit 1,000 fr.

Le secrétaire général, M. Bertin, vérifie les billets à la loupe, les confronte avec le registre à souche, et quand il en a reconnu l'authenticité, il délivre à l'heureux gagnant un chèque sur la Banque de France, où le million destiné aux lots est déposé.

Un des lots de 10,000 francs de la loterie algérienne a été gagné par un compositeur de l'imprimerie Schaeber, rue Saint-Honoré, n° 257, où se fait le tirage du Progrès militaire.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La Commission de l'Hospice est dans le plus complet désarroi. Peut-elle prendre une délibération quelconque valable ?

Aujourd'hui elle se compose du maire, président de droit, de M. Vinsonneau, délégué du Conseil municipal. M. Guérin n'assiste plus aux séances depuis plus d'un an. M. Coutand, l'homme à la lettre désormais légendaire dans notre ville, a

tendue en noir de ma maison, le cercueil de mon fils aîné que je ne savais seulement pas malade ; ma fille était à l'agonie ; à mon retour du convoi de son frère, elle expirait dans mes bras. M^{me} d'Avranport devint valétudinaire ; notre troisième enfant fut écrasé sous nos yeux par une voiture. Elle mourut en me suppliant d'envoyer chez ses parents le dernier fils qui me reste.

— Je connais cet enfant, dit maître Baillif.

— Je cherchai ma sœur ; je ne retrouvai plus sa trace.

— C'est pourtant assez près d'ici que vous lui faites vos deux aumônes.

— Oui, monsieur, mais le ménage Vaurant ni vous-même n'aviez divulgué son histoire. Je vins à Vignebois, je ne la rencontrai ou ne la reconnus point. Je ne voulais mettre personne dans ma confiance. J'ignorais qu'elle eût cessé d'être vagabonde. Souvent j'attribuais mes remords à une illusion. Puis je pensai... j'espérai qu'elle devait être morte... dans la misère.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

Lili, devenue très-malade, est grimpée sur les genoux de sa grand-mère.

— Grand-mère, dit-elle d'un ton câlin, veux-tu me montrer la langue ?

— Et pourquoi donc, Lili ?

— C'est que papa dit que tu as une langue de vipère, et je voudrais bien voir comment c'est fait

donné sa démission. M. Davaine est membre sortant. MM. Charbonneau-Rallet et Perdriau, alités probablement l'un et l'autre de ce qu'ils voyaient et entendaient, sont également démissionnaires. Ainsi, ils sont deux, et la loi exige qu'ils soient au moins sept pour délibérer.

On nous assure, mais nous ne pouvons pas le croire, que M. Davaine, le pasteur protestant, qui a essayé de protestantiser notre Hospice, qui n'a plus aucun pouvoir depuis le 1^{er} janvier, continue néanmoins à assister aux séances de cette Commission minuscule des Hospices. De quel droit donc ? Il proteste cependant assez haut de son respect de la loi, pour nous donner au moins une fois l'exemple de sa soumission à toutes les dispositions qu'elle édicte.

Les délibérations prises depuis plus d'un an, par M. Coutand, sont-elles valables ? Pourront-elles avoir leur exécution pleine et entière ? Ne sont-elles pas vicieuses dans leur forme, comme le dirait ce trop naïf M. Coutand ?

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU TRIBUNAL DE COMMERCE.

Le dépouillement des élections qui ont eu lieu samedi au Tribunal de Commerce a donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits....	434
Votants.....	443

Juges.

MM. Prosper REGNARD.....	444 voix
Eugène LEMOINE.....	442

Juges suppléants.

MM. BIDAULT-ROUSSEL.....	444 voix
Achille GIRARD.....	444

LISTES ELECTORALES.

Du 46 janvier au 4 février minuit, le tableau contenant les additions, retranchements et rectifications faits aux listes électorales, est tenu à la disposition du public, à la mairie de toute commune. Tout électeur omis sur la liste politique ou sur la liste municipale, peut et doit réclamer son inscription, de même que tout électeur inscrit sur une des listes a le droit de réclamer l'inscription ou la radiation de tout citoyen indûment omis ou indûment inscrit.

Il est ouvert à cet effet, à la Mairie, pour chaque canton, un registre sur lequel les réclamations seront inscrites par ordre de date.

Le maire ou son délégué doit délivrer récépissé de chaque réclamation.

Qu'on se le dise.

Un commencement d'incendie s'est manifesté samedi soir, vers 5 heures, dans les soubassements de la pharmacie de M. Gablin, rue d'Orléans.

Un flacon d'éther sulfurique que transportait un jeune homme s'est enflammé. Celui-ci n'a eu que le temps de se sauver en traversant les flammes.

Grâce à l'heureuse inspiration qu'a eue M. Gablin de fermer toutes les issues, le feu a été étouffé promptement par la fumée. Pour plus de sûreté, la pompe du théâtre est venue et a répandu de l'eau dans le sous-sol.

Les pertes sont insignifiantes.

Le Journal officiel publie la liste des arrondissements phylloxérés. Nous y remarquons les suivants :

Deux-Sevres. — Niort, Melle.

Vienne. — Poitiers, Civray, Loudun (un ou plusieurs points d'attaque), Montmorillon.

L'Union de l'Ouest nous apprend que M. le contre-amiral Bergasse du Petit-Thouars (Abel-Nicolas-Georges-Henri) est nommé aux fonctions de major-général de la flotte à Toulon.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur le dernier paragraphe du projet de révision de la Constitution proposé par la commission des 33, impliquant la question de cabinet posée par M. Gambetta qui repoussait le paragraphe, — adopté par 268 voix contre 248 :

Ont voté pour : MM. Durfort de Civray, de Maille, L. de Terves, de Soland. — M^{re} Freppel.

Ont voté contre : MM. Benoist, Bury, Maille (Alexis).

Ces trois derniers ont donc voté pour le ministère Gambetta.

— Sur la proposition de M. Gambetta pour faire porter au Congrès la question du scrutin de liste, repoussée par 287 voix contre 109 :

Ont voté pour : MM. Bury et Maillé (Alexis).
Ont voté contre : MM. Durfort de Civrac, de Maillé, L. de Terves, de Soland. — M. Freppel.
N'a pas voté : M. Benoist.

Avis aux jeunes soldats de la classe 1881.

Nous croyons devoir rappeler, au moment du tirage au sort, dit l'Indépendant de Tours, que les jeunes-soldats, possédant des connaissances musicales, peuvent demander à devancer l'appel pour s'engager dans un corps d'infanterie de la garnison. Une circulaire ministérielle du 5 mars 1880 leur en donne la facilité.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans vient de publier un avis qui sera bien accueilli du public.

Désormais, les cages ou paniers contenant de petits animaux participeront à la franchise de trente kilos, allouée à chaque voyageur.

Ils devront en outre être considérés comme bagages à la main, et par conséquent affranchis de toute perception, quand les propriétaires des animaux seront autorisés à les conserver dans leur compartiment, comme ne pouvant gêner ni incommoder les autres voyageurs.

On annonce la mort de M. Didion, administrateur de la Compagnie d'Orléans, qui a succombé à l'âge de 78 ans. M. Didion avait été, avec M. P. Talabot, un des premiers et un des plus habiles créateurs de l'industrie des chemins de fer.

Tremont. — Le 8 janvier dernier, le nommé Turpault, Louis, domestique, prit son fusil et sortit dans la cour de la ferme où il travaille afin de le nettoyer. Au moment où il enlevait la rouille de la bouche du canon, le coup partit, et Turpault eut la première phalange de l'index de la main droite emportée par la charge. Il courut aussitôt chez le médecin pour se faire soigner.

Telle est du moins l'explication de l'accident d'après le blessé lui-même. Mais une autre version circule dans le pays. Turpault est un jeune conscrit de la classe 1881. Il devait tirer au sort samedi 28 janvier. On dit qu'il s'est blessé volontairement pour se soustraire aux obligations du service militaire.

Une enquête est ouverte sur ces faits. (Etoile.)

GRAND THEATRE D'ANGERS. — Le Rideau annonce que, demain mardi, on célébrera le centenaire d'Auber. La Direction n'a rien négligé pour donner à cette solennité tout l'attrait nécessaire à une représentation de cette importance. Voici, à ce sujet, les dernières indiscretions des coulisses. On donnerait deux actes d'Haydn, l'immortel duo de la Muette, et le 3^e acte de Fra-Diavolo, plus le couronnement du buste d'Auber avec récitation de vers appropriés à la circonstance.

Tours.

La carte à payer pour l'Exposition de Tours est assez jolie. Au mois de juillet, le maire avait au conseil municipal un déficit de 172,000 fr.; il vient d'en confesser un second de 53,000 fr.

Or, au mois de juillet, la municipalité adressait au rédacteur en chef du Journal d'Indre-et-Loire, la rectification suivante :

« Vous annoncez dans le Journal d'Indre-et-Loire numéro du 6 juillet, que les recettes de l'Exposition s'élèvent à 70,000 fr. actuellement et que le déficit sera de 300,000 fr.

» La nouvelle que vous donnez est entièrement inexacte. Les recettes de l'Exposition atteignent 140,000 fr., et le déficit résultant de cette grande entreprise sera entièrement couvert par les ressources de l'exercice 1881. »

172,000 fr., plus 53,000 fr., égal 225 mille francs.

On voit que le Journal d'Indre-et-Loire ne s'était pas trompé de beaucoup. »

On écrit de Châteauroux, 28 janvier :

« Deux domestiques de M. Magnard du Vernay, ayant eu la funeste idée d'allumer un petit poêle cylindrique dans la sellerie, où ils couchaient, ont été trouvés asphyxiés le matin.

» L'un d'eux était un brave Breton, ancien soldat au 5^e de ligne, que M. Desjoubert, le lieutenant démissionnaire et gendre de M. Vernay, avait eu comme ordonnance. Il était âgé de 24 ans; son malheureux camarade n'avait que 18 ans. »

Publications de mariage.

Jean-Pierre-Jacques Font, terrassier, et Marie-Joséphine Bréard, couturière, tous deux de Saumur.

Édouard Revêche, maître charpentier, et Louise Coinsin, sans profession, tous deux de Saumur.

Yves-Marie Guillemot, domestique, de Saumur, et Ambroisine-Marie-Auge Lamandé, domestique, de Loudéac (Côtes-du-Nord).

Célestin-Isidore Peltier, cultivateur, de Saumur, et Marie Brecheau, sans profession, de Varrains.

Charles-Dominique Berge, maître d'hôtel, de Thouars, et Berthilde-Léonie-Sophie Hégron, sans profession, de Saumur.

Victor-Joseph-Emmanuel Guilbaud, négociant, de Saumur, et Marie-Berthe Ernoult, sans profession, des Trois-Moutiers.

Adrien-Emery Girard, tonnelier, et Marie-Rosalie Girard, couturière, tous deux de Saumur.

Didier-Théodule Verneau, sculpteur, et Anna-Albertine Boutreau, employée de commerce, tous deux de Saumur.

Daniel-Jean-Delphin Imbert, typographe (veuf), et Marie-Louise Perdiau, couturière, tous deux de Saumur.

Gaston-Jean-Baptiste-Marie Sarreboise de la Guilloinière, avocat, docteur en droit, de Paris, et Marie-Joséphine-Madeleine Mayaud, sans profession, de Saumur.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 29 janvier 1882.

Versements de 225 déposants (32 nouveaux), 90,474 fr. 22 c.
Remboursements, 17,460 fr. 51 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Faits divers.

Versailles est menacé de voir cesser sous peu le jeu des grandes eaux, tant les bassins du parc sont délabrés.

Depuis 1852, aucun travail de restauration n'a été entrepris, si ce n'est au bassin des Rocailles; aujourd'hui, plusieurs effets d'eau ont complètement disparu et un grand nombre sont compromis. Des bas-reliefs de marbre d'une grande valeur artistique gisent çà et là, enfouis au milieu des herbes; des sujets allégoriques, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de la statuaire, sont sur le point d'être perdus; il faut citer entre autres le groupe de la France triomphante, de Tuby et Coysevox, le buffet de Trianon, dessiné par Mansart avec les figures de Neptune et d'Amphitrite.

Presque tous les bassins sont en ruines, et celui de Neptune, avec sa canalisation compliquée, a besoin de réparations immédiates. Le long chéneau de plomb, de 160 mètres de développement, qui donne issue à 22 jets, laisse échapper l'eau par des fentes nombreuses, de sorte que certains effets d'eau ne fonctionnent plus.

Les tuyaux alimentant les vases ont leur point de départ dans la canalisation en plomb placée dans l'aqueduc; or, cette canalisation a beaucoup souffert des pressions exercées sur elle, et de nombreuses soudures, nécessitées par les réparations, se montrent sur tout son parcours; les fuites que l'on constate toujours après le jeu des grandes eaux font craindre que des accidents ne se produisent.

D'après un rapport de l'architecte du palais de Versailles, des réparations sont urgentes dans tout ce système si curieux des grandes eaux, célèbre dans le monde entier.

De l'aveu de tous, dit le Libéral de Seine-et-Oise, Versailles possède dans son parc des

merveilles artistiques dues à l'art des grands maîtres du siècle de Louis XIV, les Mansart, les Le Nôtre, les Coysevox, les Coustou, les Girardon. Il faut espérer que des efforts seront tentés pour les sauver de la ruine.

Un froid excessif à Pékin, cette année; les Chinois en deviennent bleus. Notez que, là-bas, chacun n'est pas libre de se vêtir à son idée. La ouate et les fourrures sont interdites aux simples mortels, autant qu'il ne plait pas à l'empereur d'en porter. Enfin, le Fils du Ciel a consenti à faire doubler sa robe, et, sur l'avis officiel qui en a été donné, tous les sujets ont pu doubler la leur. Il était temps.

Qu'on s'imagine, en effet, ce qu'ont souffert les Chinois. Il est évident que le Fils du Ciel aura été le dernier à prendre garde à la température. Comment se serait-il aperçu des rigueurs de cette dernière, dans un palais si bien clos que le sien? Pourtant, on grelottait à la porte. Le peuple, chaque matin, demandait :

— Mettra-t-il, aujourd'hui, sa houppelande fourrée?

Et lui ne mettait pas sa houppelande fourrée; à quoi bon! Il n'avait pas froid.

Au thermomètre de la ville: huit degrés au-dessous de zéro; à celui du palais, dix-huit au-dessus.

Impossible, n'est-ce pas, de deviner les souffrances du peuple?

Le Ciel est Empire, il est vrai, a aussi des ministres; mais que sont de tels ministres! Pas d'autorité pour deux sous. Toujours ventre à terre, sans souffler, devant le souverain. Allez-donc, dans cette posture, parler de la pluie et du beau temps!

Comment aura pris fin cette situation?

Nous ne le savons pas, mais il est permis de le supposer.

Au palais, évidemment, il se sera trouvé un homme assez malin pour dire :

— Aviser le Fils du Ciel du froid qu'il fait dehors, ce serait peine perdue. Il ne me croirait pas, ou bien il me ferait couper la tête pour établir que j'ai menti. Le seul moyen est de lui faire sentir...

Là-dessus, un complot. Conspirer, c'est parlementer, sous un régime absolu.

Une fenêtre, plusieurs fenêtres se seront trouvées ouvertes; bref, entre froid et chaud, l'empereur, un beau jour, se sera aperçu des bises qu'il faisait.

A ce moment, un ministre prosterné, anéanti, aura tenu ce langage au représentant de Fo et de Bouddah :

— Lumière de mes yeux, soleil de ma vie, ne trouvez-vous pas que la température est froide? Vos sujets, justement inquiets, vous prient instamment de veiller sur vos jours, en vous couvrant davantage.

On a beau être empereur, Fils du Ciel, et tout ce qu'on voudra, on peut être grippé tout comme un autre entre deux airs. Du moment qu'il s'agissait de lui, le souverain exotique a mis sa houppelande, et tout le peuple de Pékin, qui n'attendait que ça, en a aussitôt fait de même. Quelle fête pour les fourreurs et les bonnetiers de là-bas!

CONSEILS ET RECETTES.

Le jardin d'hiver du travailleur. — Ayez une soucoupe, — ou un vase plat quelconque, — suivant vos moyens ou votre goût personnel. Au fond de ce récipient, que vous placerez sur votre cheminée, versez une petite quantité d'eau d'une épaisseur de quelques millimètres seulement; — dans cette eau, étendez une couche mince de menues graines (blé, millet, graine de lin, ray-grass, etc.); ayez soin, à mesure de l'évaporation, de maintenir l'humidité, en renouvelant tous les jours l'eau, de manière à ce que les graines soient toujours imbibées.

Au bout de quelques jours, vous verrez la germination se produire, puis une végétation luxuriante.

Vous aurez ainsi, pendant l'hiver, de microscopiques pelouses, où — malgré le défaut de perspective — votre vue se reposera agréablement.

Traitement des engelures. — Faites bouillir ensemble un litre de bon vin rouge et un litre de bonne huile d'olives, jusqu'à ce que le mélange soit réduit de moitié.

Quand vous voudrez employer ce liniment, qu'il faut conserver en vase clos, vous le ferez tiédir au bain-marie, et vous en induirez un linge que vous appliquerez sur la

partie menacée ou atteinte d'engelure. Vous renouvelerez cette opération trois fois par jour pendant trois ou quatre jours, suivant le degré du mal.

Experto crede.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN. — Sommaire du n° 44 : Un jour blanc, un jour noir; Le 21 janvier; Les Serpents à sonnettes; Les nouveaux sé-nateurs; O Louise! Ce qui se passe; la Bourse; Les préfets de la R. F.; Les affaires de Tunisie; Enigme, avec prime.

Abonnements : 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois. 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 30 janvier 1882.

LA TRAVIATA

Grand opéra en 4 actes, paroles françaises de E. Duprez, musique de VERDI.

Distribution :

Rodolphe.....	MM. H. Leroy.
D'Orbel.....	Yrac.
Le vicomte Emile.....	Vernon.
Le baron.....	Grondard.
Le marquis.....	De Gasq.
Le docteur.....	Pascaud.
Un domestique.....	Mmes Méric.
Violetta.....	Guérin.
Annette.....	Lenfant.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe et Melesville, musique d'ADAM.

Distribution : Max, M. Mayan; Daniel, M. Vernon; Betty, M^{lle} Guérin.

ORDRE : 1. Le Chalet; 2. La Traviata.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Société Française Financière

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

MM. les Actionnaires sont informés qu'un acompte sur le dividende de l'exercice courant, de 40 francs par action, sera mis en paiement en échange du coupon N° 11, à partir du 1^{er} Février, aux caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, et sous déduction de l'impôt.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOTA. — Cet Etablissement financier, qui compte onze ans d'une prospérité croissante et non interrompue, n'a jamais distribué moins de 80 fr. de dividende par an; le dividende du dernier exercice a été de 70 fr. et celui de cette année sera de 80 fr. — Le cours de ses actions était de 550 fr. en 1876, de 650 fr. en 1877, de 750 fr. en 1878, de 850 fr. en 1879, de 900 fr. en 1880, de 1,025 fr. en 1881.

En raison des bénéfices, la hausse a encore une marge considérable, et même au cours actuel, les actions de la Société Française Financière représentent un placement de premier ordre à 7.50 pour CENT.

LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le ROB LECHAUX Cresson et Salsepareille renforce le sang et régénère le sang.

Le ROB LECHAUX rend la force aux enfants lymphatiques, aux jeunes filles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.

Le ROB LECHAUX régénère toutes les impuretés contenues dans le sang.

Le ROB LECHAUX facilite la digestion, supprime la constipation, évite les congestions.

Le ROB LECHAUX guérit rapidement les Eczémas, Plaies, Douleurs, Toux rebelles, Asthme, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS

« Je n'ai, mon cher confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre ROB LECHAUX, qui donne des résultats vraiment surprenants. En voici un exemple : — Une jeune femme souffrait horriblement de darts vives qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre Rob Lechaux et de votre Pommade anti-dartres, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé. »

NORV, Ph^{arm} de l'école de Paris, à Mayenne.

Le ROB LECHAUX est le meilleur remède à donner pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le ROB LECHAUX garanti sans mercure, remplace l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.

Envoi gratis d'une broch. intéressée avec attestat. nombr. Le flacon 4 fr.; expéd. franco de 6 fl. pour une cure contre mandat-poste de 21 fr. adressé à MARIO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 104, Bordeaux.

A Saumur : Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

COQUELUCHE et toux nerveuse chez les enfants.

Comme pectoral et calmant on peut donner sans crainte aux enfants le Sirop de Nafé de Delangrenier, car il ne contient ni opium ni sels d'opium, tels que morphine ou codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le Sirop de Nafé ainsi que la Pâte se vendent dans les pharmacies.

ASTHME

SUFFOCATION et TOUX

Indication gratis franco. Ecrire à M. le G^{ral} CLERY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais
par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, leucorrhée, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,

intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparaet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LEON PUYCLET, instituteur à Eynaut ças (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (187)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	
8 25 —		11 h. 12 matin.	
11 15 —	7 39 soir.		
1 17 soir.	4 55 —		
4 55 —		9 10 soir.	
7 50 —	11 48 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTEUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	
6 45 —	10 47 —	11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

L'EAU de SUEZ Vaccine de la Bouche **MAUX de DENTS**

Brochure explicative franco sur demande L'ALCOOLAT DE SUEZ supprime IMMÉDIATEMENT les DOULEURS RHUMATISMALES Brochure explicative franco sur demande. Pharm. Béral, 14, r. de la Paix, PARIS. Se trouve à Saumur, chez MM. BRESSON, pharmacien, 58, place de la Bilange; DRCART, coiffeur; BOUCHER, coiffeur, rue Saint-Jean.

Études de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, Et de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
LA BELLE TERRE

SAINT-MAUR

Commune du Thourel (Maine-et-Loire),

Comprenant:
L'ANCIEN MONASTÈRE

Des BÉNÉDICTINS de SAINT-MAUR

Excessivement spacieux et très-bien conservé;

LA FERME DE L'ABBAYE;
La Ferme de Gâtébourse et Beaulieu;

Et belles réserves en BOIS TAILLIS;

Le tout contenant environ 144 hectares en terres labourables, vignes produisant de très-bon vin blanc, et bois taillis.

Ces bâtiments pourraient parfaitement servir à l'établissement d'une manufacture, à cause du voisinage de la Loire, de la route de Saumur à Brissac et de la gare de la Méritré (ligne de Paris à Orléans).

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter:

1° A M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil (Indre-et-Loire);
2° A M^e DENIEAU, notaire, dépositaire des titres de propriété;
3° Et à M^e COURTOIS, notaire. (73)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE
DEUX PETITES MAISONS

Avec cour et jardin,
Rue de la Croix-Verte.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (34)

MAISON A LOUER

Rue de la Petite-Bilange, n° 10.
S'adresser à M. DELANARRE. (11)

ON OFFRE quelques actions, Raffineries Etienne et Cézart, de Nantes, au porteur, au prix de 510 fr., sans frais de courtage ni commission, cotées 600 fr. au journal le Conseiller.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

La jolie propriété

DES

LONGS-CHAMPS

Située près le bourg de Neuillé, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),

Et comprenant:

Belle maison de maître, vastes servitudes, grands jardins, pelouses et bosquets.

Rivière traversant le jardin.

Pré et terres labourables.

Le tout en un ensemble, contenant environ 4 hectares 30 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire. (74)

A LOUER
DEUX MAISONS

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M^e Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M^e Guichard, ou au bureau du journal.

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 14 à 16 ans, sachant parfaitement écrire. Banque Nationale, 12, rue Beaupaire. (50)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANDEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean.

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

La MAISON DUTEL demande un employé pour la mercerie.

**MALADIES DE POITRINE
ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valetudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogram, 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LEVASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
par mois
par mois
Fr.
Envoi franco des catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette).

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZEMAS, DARTRES, PITYRIASIS du Cuir chevelu (pelliçules), ENGELURES, CREVASSES, GERCURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 23, rue du Temple.

Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S.G.D.G.
DE MAGNES-LAHENS
pour l'aspiration des vapeurs de
GOUDRON
Seul mode pratique et rationnel.
Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.
DETAIL
dans les principales Pharmacies
Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Laryngites chroniques, etc.
Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac désireux de se corriger.
Indispensable aux Chanteurs, Orateurs, Avocats.
On 7, fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la manière du Cigare.
RENFERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1, 50
GOUDRON MAGNES-LAHENS
POUDRE brevetée s. g. d. g.
Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.
PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50
L'inventeur MAGNES-LAHENS Pharmacie de 1^{re} classe TOULOUSE (H^{te} G^{ne})
envoi franco contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel de-Ville de Saumur, le